

CERCLE HIPPIQUE DU BOIS DE VINCENNES

8, rue de Fontenay
94 130 Nogent sur Marne

PROCES-VERBAL DES DECISIONS PRISES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 DECEMBRE 2018

EXERCICE 1^{ER} OCTOBRE 2017 – 30 SEPTEMBRE 2018

Les membres de l'Association « Cercle Hippique du Bois de Vincennes » (CHBV) se sont réunis, sur convocation individuelle écrite, en Assemblée Générale Ordinaire annuelle le 8 décembre 2018 à 13 heures 30 dans les locaux de l'Ecole Maternelle du 6 rue de Fontenay à Nogent-sur-Marne.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 décembre 2017 (*)
- Rapport moral et quitus 2017-2018 (*)
- Rapport financier et quitus 2017-2018 (*)
- Budget prévisionnel saison 2018-2019 (*)
- Election : renouvellement statutaire du mandat de quatre membres du comité : Camille Golly, Vincent Parenti, Laure Semonin, Godefroy Sulger (*)
- Questions diverses

(*) Ces points ont donné lieu à un vote

Les membres présents émargent pour eux-mêmes et leurs éventuels mandants sur un registre de présence.

Le nombre de membres électeurs est de 139, le nombre d'électeurs présents ou représentés est de 56. Le quorum statutaire de 35 est donc atteint, l'Assemblée peut valablement se tenir. Les documents figurant en annexe de ce PV ont été mis à la disposition de tous sur le site internet du CHBV.

Le Président de séance est Vincent PARENTI, Président du CHBV.

- **Mot du Président**

Le président, Vincent PARENTI introduit la réunion.

Le Président soumet le vote du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale du 2 décembre 2017, à l'approbation des membres.

Résultats :

56 Suffrages exprimés

53 Pour

0 Contre

3 Blanc/Nul

Le PV de l'Assemblée Générale de l'année précédente est adopté à bulletin secret.

- **Rapport Moral et quitus**

Agathe SAVONET, Secrétaire Générale présente le rapport moral de l'exercice écoulé. Le texte est annexé au présent PV.

Le Rapport Moral est soumis aux votes des membres à bulletin secret.

Résultats :

56 Suffrages exprimés

53 Pour

0 Contre

3 Blanc/Nul

Le rapport moral et quitus sont adoptés.

- **Rapport financier et quitus**

La Trésorière Fanny MERCIER présente les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018. Le texte est annexé au présent PV.

Le rapport financier est soumis aux votes des membres à bulletin secret.

Résultats:

56 Suffrages exprimés

55 Pour

1 Contre

0 Blanc/Nul

Le rapport financier et quitus sont adoptés.

- **Le Budget prévisionnel**

La Trésorière Fanny MERCIER présente le budget prévisionnel de l'exercice prochain. Le texte est annexé au présent PV.

Le budget prévisionnel est soumis aux votes des membres à bulletin secret.

Résultats :

56 Suffrages exprimés

56 Pour

0 Contre

0 Blancs/Nuls

Le budget est adopté.

- **Renouvellement des mandats d'administrateurs**

Le Comité Directeur du CHBV se renouvelle par tiers chaque année, comme le prévoit l'article 13 des Statuts de l'Association du Cercle Hippique du Bois de Vincennes.

Les 2 membres sortants sont Vincent Parenti, Laure Semonin. Les deux membres cooptés qui doivent se faire élire sont : Camille Golly, Godefroy Sulger.

Quatre candidats se sont donc déclarés selon la procédure statutaire, il s'agit de Camille Golly, Vincent Parenti, Laure Semonin, Godefroy Sulger.

Les quatre candidats se présentent à l'Assemblée, il est ensuite procédé au vote à bulletin secret.

Résultats :

- *Camille GOLLY : 48 POUR*
- *Vincent PARENTI : 56 POUR*
- *Godefroy SULGER : 48 POUR*
- *Laure SEMONIN : 55 POUR*

Camille Golly, Vincent Parenti, Laure Semonin, Godefroy Sulger sont donc élus au Comité Directeur du CHBV.

- **Mot de M. Hagege**

M. Hagege, représentant la Mairie de Nogent-sur-Marne a pris la parole pour s'adresser aux membres de l'association et au comité directeur. Il a aussi parlé de son attention portée aux associations de la ville et fait part de son attachement au bon fonctionnement.

- Questions diverses

Lors de la présentation du sujet de SPONSORING, il a été suggéré de prendre contact avec le Watteau et les commerces proches du CHBV.

Une discussion sur l'acquisition de double-poneys (qui permettraient de faire une étape intermédiaire entre la monte à poney et la monte à cheval) est à poser.

Dans les travaux prévus, la question de construire des toilettes (à la place des douches vestiaires) a été posée. Ces douches sont utilisées et présenteraient donc plus de perte que le gain des toilettes.

Lors de la séance des questions diverses, il a été demandé si les disciplines comme l'endurance ou le ride & run & bike allaient perdurer. Le Comité Directeur a répondu que oui, compte tenu de la popularité de ces disciplines, elles seraient maintenues. Le planning des prochains trimestres est en cours d'établissement et sera publié prochainement.

Une question a été posée à propos des boxes individuels à l'entrée du club disponibles : pour le bien être des chevaux, pourquoi ne pas transférer des chevaux dans ces boxes. La discussion est à considérer en prenant en compte aussi les problèmes d'entretien qu'ils peuvent avoir.

Des questions sont posées sur les travaux du carrefour de Nogent-sur-Marne et le Comité confirme qu'il est prévu de la signalisation de panneau ainsi au sol pour rappeler la présence de chevaux.

À propos des activités, une demande générale émane à propos d'activités en manège comme il avait été proposé pour la longe, la voltige, l'equifeel, des balades dans le bois, ou encore la possibilité de d'avoir des activités communes aux enfants cavaliers et parents cavaliers.

Après la discussion avec M. Hagege, il est évoqué l'idée de prendre contact avec les clubs sportifs de Nogent, éventuellement pour organiser des animations avec lors de la fête des 70 ans.

La séance est levée à 15 heures 30.

Agathe Savonet
Secrétaire de séance